

N<sup>o</sup> 14  
 Mariage  
 Devarieux  
 François Sibrain  
 et  
 Grisel  
 Marie Catherine  
 Victorine

Le an Mille huit cent onze le vingt deux  
 de Décembre a été fait par Devarieux notaire sous  
 son bon plaisir Notaire en officier public de l'Écu  
 royal de la commune de St Jean d'Abbetot de  
 François Sibrain Devarieux fils de Louis  
 Devarieux, et de Marie Catherine Desprez  
 domiciliés en la commune de Crigneville tant  
 de Libourne, d'autre part Marie Catherine  
 Grisel fille majeure de Jean Baptiste Grisel  
 de Marie Catherine Lalouette ses parents  
 mineurs de cette commune avec lesquels elle  
 demeure.

Il ont avoué en fait conjointement accompagnés  
 et en présence de Marie Catherine Desprez  
 Notaire en fait conjointement, de Jean Baptiste  
 Lenoir de la fute conjointement, qui ont raté au  
 le dit mariage en de témoin si approuvé  
 désigné d'une lecture.

1<sup>o</sup> De l'acte de naissance de François  
 Sibrain Devarieux en date du dix sept  
 Mille sept cent quatre vingt quatre

127. 213  
 111

Contata, qui l'ont vu en la commune de Saint  
 Jean d'Abbetot et qui ont raté le dit mariage  
 légitime de Marie Devarieux, et de Marie  
 Catherine Desprez, désigné au dit acte sous  
 le nom de Catherine Sibrain laquelle pour à requit  
 de son oncle ou cousin et de Devarieux comme étant  
 son propre nom, qui a été mentionné par le Sieur Philippe  
 Desprez son frère, et autres parents présents à l'acte  
 de l'acte.

2<sup>o</sup> De l'acte de naissance de Marie Catherine  
 Victorine Grisel, en date du vingt deux de Novembre  
 Mille sept cent quatre vingt quatre, portant qu'elle est  
 née en cette commune de l'Église de mariage de  
 Jean Baptiste Grisel et de Marie Catherine  
 Lalouette.

3<sup>o</sup> Des actes des publications de mariage qui ont été  
 faites les dits jours conjointement, par acte public & affiché  
 au lieu ordinaire des affiches de publication de cette  
 commune, les dimanches quinze & vingt deux de  
 août & auquel il n'y a point eu d'opposition au mariage.

4<sup>o</sup> De l'acte des publications de mariage fait &  
 affiché à la commune de Crigneville les dimanches quinze  
 & vingt deux de août & auquel il n'y a point eu d'opposition  
 comme il n'est pas possible de l'avoir à la date de  
 dit lieu de Crigneville.

5<sup>o</sup> De l'acte de créant de Pierre Devarieux, en date du  
 quatrièm jour du mois de Juin l'an quatrièm de la